

Ailleurs, le lin est abandonné à lui-même sans rames; il se soutient, mais il est moins épais et les tiges acquièrent ainsi plus de rigidité.

Le lin n'est pas non plus récolté à la même époque: dans quelques parties des Flandres, on l'arrache alors qu'une partie des tiges est encore verte, tandis qu'ailleurs on le récolte quand les tiges jaunissent; le premier lin est appelé lin vert et est traité d'une façon différente; les poignées de tiges, nettoyées des mauvaises herbes et des brins courts, sont réunies en bottes, que l'on porte au peigne n° 2; celui-ci est disposé de façon à retenir les capsules et à les arracher. L'ouvrier prend une poignée de lin par la racine et frappe le sommet sur les peignes en tirant à lui; les capsules ne peuvent pas entrer entre les dents; elles tombent sur une toile placée sous le chevalet; l'opération terminée, le lin est de nouveau mis en bottes, que l'on porte au routoir.

On étale ensuite les capsules au soleil, pour les faire mûrir et sécher; on les bat après et l'on en obtient une graine dont on extrait de l'huile; les débris des capsules sont donnés comme aliment au bétail.

D'autres fois, on arrache le lin quand les graines commencent à brunir dans les capsules, sans cependant attendre la maturité complète, sinon la filasse perdrait en qualité; on obtient ainsi la graine que l'on peut encore semer une fois ou deux.

Le lin est ensuite mis en chaîne, pour en opérer le fanage; puis il est rentré et, plus tard, on le soumet au battage. Pour exécuter cette opération, on étale les bottes et l'on frappe les capsules à l'aide de la battoire n° 3.

Quelquefois cependant, le lin ramé est battu à l'aide du fléau n° 4; mais, dans ce cas, on couvre les tiges de planches et les capsules seules sont atteintes par le fléau.

Après le battage, le lin est soumis au rouissage, opération qui a pour but de faciliter la préparation de la filasse; ensuite, après la dessiccation complète qui se termine souvent par le hâlage, on lui fait subir différentes manipulations pour le rendre propre à passer à la filature.

D'abord, on le soumet à l'opération du maquage ou maillage; mais, au préalable, on enlève, à l'aide du peigne n° 2, les tiges courtes et embrouillées. On étend alors les autres tiges sur une aire plane, puis on les écrase à l'aide d'une battoire n° 5, portant, en-dessous, des cannelures prismatiques à arêtes arrondies; cette battoire est munie d'un manche courbe, destiné à la manœuvrer. Quand le lin est maillé d'un côté, on le retourne pour lui faire subir la même opération du côté opposé; il est ensuite secoué et réuni en paquets.

Au maillage, succède l'écangage ou teillage, qui a pour objet de séparer la chenevotte des brins de filasse; on se sert pour cela, d'abord, d'une écangue n° 6, espèce de couperet mince, plat, muni d'une sorte de tête destinée à lui donner plus de poids ou de volée. L'ouvrier, tenant une poignée de lin broyé, la passe dans une ouverture de la planche à